

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « la commémoration de la stèle en hommage aux Anciens Combattants de la Force Publique du Congo ainsi qu'aux volontaires et résistants africains des deux Guerres mondiales » au Conseil communal du 24 septembre 2025

Antoine de Saint-Exupéry a dit un jour: « **Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant qu'un vivant.** »

En effet, le 8 septembre 2024, nous avons inauguré, au cimetière de Saint-Josse, une stèle en hommage aux anciens combattants de la Force publique du Congo, aux résistants et aux volontaires africains disparus. Cet événement a marqué un moment fort de mémoire et de transmission pour notre commune et bien au-delà.

Plus d'un an après, il me paraît essentiel d'évaluer la suite qui a été donnée à cette commémoration.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- ✓ Quelles actions la Commune a-t-elle entreprises pour faire vivre la mémoire de cette stèle au-delà de la cérémonie inaugurale ?
- ✓ La date du 8 septembre a-t-elle vocation à devenir une commémoration annuelle officielle dans notre calendrier communal ?
- ✓ Des initiatives pédagogiques (visites scolaires, activités éducatives, supports didactiques) ont-elles été mises en place ou prévues afin de sensibiliser nos jeunes concitoyens à l'histoire des anciens combattants congolais ?
- ✓ La Commune a-t-elle collaboré avec des associations de la diaspora congolaise, des historiens ou des institutions culturelles afin de valoriser cette mémoire partagée?
- ✓ Quelles démarches ont été entreprises pour donner une visibilité plus large à cet héritage, notamment au niveau régional, fédéral ou international?
- ✓ Quelles mesures ont été prises pour assurer l'entretien régulier et la mise en valeur de la stèle au cimetière de Saint-Josse?

Monsieur le Bourgmestre,

Ces questions visent à nous assurer que ce lieu de mémoire ne reste pas seulement un symbole inaugural, mais devienne un véritable outil de transmission, de reconnaissance et de cohésion pour notre commune et pour la diaspora.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.